ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

"Crise sociale et crise de l'environnement"

Catherine AUBERTIN ORSTOM

ORSTOM

Catherine Aubertin

Croiser deux concepts aux contours flous est un exercice de style qui peut être stimulant tout en étant artificiel. Il est acquis désormais que chaque réflexion sur le développement doit prendre en compte, dans une sorte de recherche du "politiquement correct", les femmes, l'environnement ou les communautés autochtones. Je ne suis pas convaincue de la fertilité du croisement "Ménages et crise" avec l'entrée "Environnement", cependant il n'est peut être pas vain d'en tirer quelques thèmes de réflexion.

La question posée dans le cadre de l'étude serait "Comment les ménages dont les revenus ont fortement régressé se comportent-ils avec leur environnement ?". Cette question implique la recherche d'une corrélation entre baisse des revenus des ménages et utilisation différente du milieu.

Cette corrélation semble bien improbable à mettre à jour, qu'on l'aborde sous un angle théorique ou par l'étude de travaux de terrain.

1. Quel environnement?

D'un point de vue théorique, la question se heurte immédiatement à la définition de l'environnement et à ce qu'est un dommage, ou un avantage, pour l'environnement.

Si l'on suit l'économie orthodoxe, le fait de se demander comment les ménages se retournent vers l'environnement pour pallier une chute de leurs revenus conduit implicitement à présenter l'environnement sous la forme d'un capital naturel. L'environnement est alors une collection d'objets, biens et services, que chaque ménage est susceptible de consommer et d'échanger, pour peu que les droits de propriétés aient été définis, les externalités internalisées et qu'un marché ait été créé. Il n'y aura plus de problèmes d'environnement quand toutes les éléments du vivant et de la planète seront devenus des marchandises.

Malheureusement, cette approche est peu opérationnelle pour ce qui nous intéresse. Le capital naturel accessible à chaque ménage reste largement une inconnue. Il est hasardeux de raisonner en termes purement financiers.

Si l'on suit une mouvance de l'économie des conventions, l'environnement est un domaine de représentations et fournit le théâtre d'affrontement d'intérêts et de différentes visions du monde. Sur la scène de ce théâtre, et sur celle du développement durable de manière plus générale, se produisent des normes, des outils, des institutions à la recherche de légitimité. Car, entre controverses scientifiques, médiatisation par de nouveaux acteurs comme les ONG, enjeux économiques et oppositions géopolitiques, le concept d'environnement comme bien collectif est en train de se construire, accompagnant la vague de mondialisation. Il ne va pas de soi que le milieu soit devenu l'environnement, que la diversité biologique

soit devenue la biodiversité, que la nature ait été vue successivement comme machine, puis comme organisme, aujourd'hui comme chaos, comme objet de consommation ou matière première du génie génétique. On ne peut qu'être étonné du foisonnement des phénomènes hétéroclites traités sous la rubrique environnement : épuisement des stocks de pétrole, inondations, effet de serre, nitrates bretons, déforestation, maladie de la vache folle... Alors que le risque nucléaire, par exemple, ne fait pas partie des grands problèmes d'environnement globaux contrairement au changement climatique, aux eaux internationales ou à la biodiversité...

Cette approche-ci présente l'environnement comme un ensemble de normes en formation. Pour qu'il y ait problème d'environnement, il faudrait identifier un risque, et les victimes potentielles.

Une approche plus anthropologique, présente l'environnement comme un ensemble d'éléments sur lesquels se fondent la culture et les pratiques des sociétés. Les naturalistes vont étudier la capacité de résilience des écosystèmes et nommer les activités humaines "perturbations anthropiques" afin de rendre compte de l'utilisation de l'environnement. De fait, on dispose aujourd'hui de peu de certitudes scientifiques pour apprécier les impacts humains sur cette fameuse capacité de résilience.

Si l'on reprend l'histoire de la construction des problèmes d'environnement, on s'aperçoit que ce n'est qu'avec la signature de la convention sur la biodiversité au Sommet de la terre en 1992, que les optiques conservationnistes et utilitaristes se sont rencontrées. La meilleure conservation passe sans doute par l'usage durable, mais le débat persiste. Par ailleurs, nombreux sont encore ceux qui ne voient pas dans le milieu urbain un environnement à part entière, mais seulement un système polluant.

Qu'est-ce donc que l'environnement d'un ménage ? Pour lui-même, pour sa société, pour les écologistes, pour les institutions internationales, pour l'observateur ? On s'aperçoit que tout dépend des échelles de temps (sur le long terme, la forêt repoussera probablement) et d'espace (l'espace de vie d'un ménage n'est pas continu; une atteinte locale a-t-elle des répercussions globales ?), mais surtout de l'identification de l'acteur qui édicte la norme de valeur : ceci fait partie de l'environnement, ceci constitue une attaque à l'environnement.

2. Observer des corrélations...

La crise environnementale n'est pas liée directement à la crise sociale. Elle est née vers les années 30 quand on s'est rendu compte que la terre était finie, que les ressources s'épuisaient et que l'industrialisation s'accompagnait de nuisances susceptibles de remettre en cause l'équilibre biochimique de la planète. Bien que puisant leurs racines dans le processus du développement économique, la crise sociale et la crise environnementale ne sont pas des soeurs jumelles et ne sont pas ressenties de la même façon, ni par les mêmes agents. Il est difficile de tirer des enseignements univoques de l'observation, tant globale que locale, des relations de l'homme à son milieu. Les exemples localisés sont fort hétéroclites. Ils n'abordent jamais de front la question de l'environnement mais décrivent des évolutions de pratiques sur des milieux.

Si l'on considère que le développement économique est le principal facteur de destruction de l'environnement : rejets de gaz à effets de serre, création de déchets, exploitation minière des ressources naturelles, érosion de la biodiversité, urbanisation... la crise, si elle signifie le ralentissement de la croissance, et surtout de l'industrialisation, devrait avoir un effet bénéfique sur l'environnement. C'est d'ailleurs la thèse du Club de Rome en 1972 : Halte à la croissance !

Ainsi, les grands moments de destruction des forêts, en Côte d'Ivoire et au Brésil correspondent aux forts moments d'expansion économique. La déforestation n'a jamais été le fait de paysans misérables n'ayant comme seule ressource que la forêt à brûler, elle est le résultat d'un processus complexe où les déterminant sociohistoriques et le rôle de l'État sont déterminants. Aujourd'hui, la pression sur la forêt amazonienne s'est réduite, non du fait des protestations des écologistes ou d'une quelconque prise de conscience, mais essentiellement du fait de la crise, qui s'est traduite par une réduction des subventions au défrichement et à l'organisation de fronts de colonisation.

Les projets de développement ont également contribué, par l'introduction de nouvelles technologies avides d'intrants (révolution verte), par la réalisation d'infrastructures, par la centralisation du pouvoir..., à l'érosion de la biodiversité, à la destruction des habitats et à la marginalisation de pratiques "traditionnelles" respectueuses du milieu. Les méfaits de l'ouverture de routes en Amazonie, du soutien aux cultures de rente au détriment des cultures vivrières ou des forages de puits au Sahel sont largement documentés.

Les études de terrains, et donc l'analyse au niveau du ménage, offrent toutes les interprétations possibles. On ne peut en conclure que les ménages, devant une réduction de leurs revenus, soient obligés d'accroître leur ponctions sur ce que l'on appellerait le capital naturel, comme ils ponctionneraient leur épargne financière, jusqu'à épuisement. La recherche de substituts ou de compléments monétaires peut, au contraire, se traduire par une meilleure utilisation du milieu, voire à son enrichissement : recyclage des déchets, intensification, diversification des produits exploités, introduction de nouvelles techniques, établissement de règles d'accès et de contrôle sur la ressource.

Il semble que les cas d'exploitation prédatrice du milieu soient dus à un bouleversement aussi bien des systèmes de production que des normes d'organisation sociale. En réponse aux aléas climatiques ou à la pression démographique, des populations ne peuvent plus répondre, du fait de l'appropriation des terres et des politiques de sédentarisation, par la migration. D'autres ne peuvent résister à la généralisation de l'économie de marché et aux demandes de fourniture de ressources naturelles. On trouve rarement dans ces exemples où l'homme met son milieu en péril (cas de désertification dans les pays sahéliens, études sur le bois de feu, études des communautés amérindiennes...) une référence directe à une baisse préalable des revenus. Le facteur explicatif se confond avec la perte d'adaptabilité de ces sociétés en bouleversement.

Dans le cas des migrants d'Amazonie, la destruction de l'écosystème est une condition à la mise en valeur économique, fortement encouragée par les organismes d'encadrement. Là encore, on ne trouvera pas de référence directe à une baisse de

revenus, mais plutôt à une tradition culturelle de lutte contre la nature, à une incapacité sociale et technique à s'adapter à la nouvelle donne économique dans la région d'origine (nécessité de capitaliser l'exploitation familiale pour passer du café au soja -migrants du Sud-, ou pour pérenniser une culture sans l'apport de la rente forêt -migrants d'un autre front pionnier amazonien).

3. Une double contrainte

Les atteintes à l'environnement ne sont pas liées à la crise directement, mais plutôt, en amont, à la faculté du développement économique à destructurer les rapports de l'homme à la nature, à utiliser les services et les biens naturels comme des marchandises.

La recherche d'une liaison Environnement - Ménage en crise demanderait à préciser l'espace de temps considéré. Ne vaudrait-il pas mieux formuler la question sous la forme : Quelles sont les nouveaux comportements des ménages apparus depuis telle date ? On noterait alors probablement comme facteurs explicatifs l'apparition de discours conservationnistes et d'interventions d'aide au développement concernant l'environnement (si l'aide publique au développement marque le pas, les crédits pour les projets à connotation écologique sont en nette augmentation). C'est sans doute par cette entrée, et non par celle de crise de ménages, que l'on serait le plus à même de voir ce qui a changé. En plus de la baisse de leurs revenus, les ménages subissent de nouvelles contraintes quant à leur utilisation du milieu. Ils adaptent leur comportement à la fois à ces contraintes institutionnelles et à la nécessité de compléter leurs revenus. C'est sans doute l'étude de la combinaison de ces deux forces qui permettrait d'aller plus avant dans la réflexion.

Remarque annexe

L'hypothèse du groupe de travail qu'il existe des ménages en crise du fait de la baisse de leurs revenus recouvre une vision très africano-centrée. Au Brésil, et largement en Amérique latine, le salaire minimum depuis qu'il existe, bien avant la crise et les PAS, n'a jamais permis de couvrir les besoins alimentaires d'un ménage, et pourtant la moitié de la population active touche à peine ce revenu. Il importe de mieux caractériser quels sont les ménages qui ont effectivement subi une perte de revenus et l'importance relative de cette perte.